

QUESTIONS DE L'ASSOCIATION LES VIGIES DE LA COURSIVE **AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COURSIVE**

1. Le budget de La Coursive

Sur une année pleine - par exemple 2018 -, à combien s'élève le budget de la Scène nationale de La Rochelle ?

Dans les recettes, quelle est la part de la billetterie spectateurs (cinéma inclus)?

Et la part des subventions ?

A combien s'élèvent les subventions de chacun des partenaires institutionnels .
Etat ?

Agglomération de La Rochelle ?

Région ?

Département ?

Autres ?

Dans le budget de La Coursive, quel montant est attribué à la création de spectacles in situ sur la saison 2019-2020 ?

Montant stable ? A la hausse ? A la baisse, par rapport à la saison précédente ?

2 Les abonnements de la saison 2019-2020

Quelle est votre analyse des conditions dans lesquelles s'est déroulée la campagne d'abonnements de la saison 2019 - 2020 (suspension de cette campagne du 17 au 27 septembre) ?

Le directeur de La Coursive a annoncé, dès le 13 septembre, dans un communiqué « aux spectatrices, aux spectateurs » mis en ligne sur le site internet de la Scène nationale de La Rochelle, sa volonté d'engager « une réflexion en profondeur sur les alternatives concrètes à proposer (aux spectateurs/trices) la saison prochaine. »

A quel moment de la saison 2019-2020 sera conduite cette « réflexion en profondeur » ?

La Coursive compte-elle y associer les spectateurs /adhérents / abonnés afin de connaître leur perception de la situation actuelle, leurs suggestions ?

L'association Les Vigies de La Coursive est prête à travailler avec les responsables de La Coursive sur ce sujet majeur.

3. Le projet d'intégration de spectateurs au sein du conseil d'administration

Le jeudi 29 août en recevant une délégation de spectateurs de « La Coursive en colère », le vendredi 30 août lors de la soirée de présentation de la saison 2019-2020, la présidente de La Coursive a annoncé la volonté du conseil d'administration (CA) de s'ouvrir à des représentants des spectateurs.

Dans quel délai envisagez-vous de concrétiser cette ouverture du CA ?

Combien de représentants de spectateurs - titulaires et suppléants éventuels ? - pensez-vous accueillir au sein du CA ?

Quel statut pour ces représentants ? Simples auditeurs ? Auditeurs pouvant exprimer un point de vue ? Droit de vote ou non ?

Comptez-vous lancer un appel à candidatures pour les représentants des spectateurs au conseil d'administration de La Coursive ?

L'association Les Vigies de La Coursive se porte candidate pour travailler avec le conseil d'administration de la Scène nationale sur ce projet d'intégration des spectateurs au CA.

Par la suite, elle proposera un(e) ou plusieurs de ses membres adhérent(s) pour siéger au CA.

Les spectateurs siégeant au CA y représenteront d'autres spectateurs adhérents/ abonnés avec lesquels ils devront partager, ensuite, des informations.

Les règles de confidentialité (ou pas) liées aux délibérations du CA devront être fixées au préalable et connues de toutes/tous.

4. La situation sociale à La Coursive

A ce jour (21 novembre 2019), combien La Coursive compte-t-elle de salariés titulaires permanents ?

Des départs ont eu lieu ces deux dernières années - retraite, rupture conventionnelle, non renouvellement de contrat à durée déterminée, licenciements - Tous n'ont pas été, encore, compensés par des embauches.

Le seront-ils et dans quels délais ?

Le recrutement sur le poste de directeur/directrice adjoint(e) est-il lancé ?

Sur quel profil de poste ?

A quelle date doit intervenir ce recrutement ?

Le problème de la souffrance au travail d'une partie du personnel de La Coursive a été reconnu par le conseil d'administration qui, l'an dernier, a déclenché un audit .

Où en est-la Scène nationale dans la résolution de ce problème ?

5. Le licenciement de la directrice adjointe

Quelle est la date exacte de la réunion du conseil d'administration ayant validé la procédure de licenciement de la directrice adjointe de La Coursive ?

Quels sont les termes précis de la question posée aux huit administrateurs avant que ne soit engagée cette procédure ?

Y-a-t-il eu un vote formel sur cette question ?

Les votes de chacun des huit administrateurs peuvent-ils être rendus publics ?

6. Autres questions

Depuis sa prise de fonction fin août 2017, le directeur de La Coursive a-t-il rédigé une convention pluriannuelle d'objectifs concernant La Coursive?

Le conseil d'administration de La Coursive a-t-il approuvé ce document (comme le prévoit ses statuts) ? A quelle date ?

L'association Les Vigies de La Coursive peut-elle avoir communication de ce document ?

Le directeur de La Coursive a-t-il produit un rapport d'activités pour la saison écoulée 2018-2019 ?

A qui ce rapport d'activités a-t-il été transmis ?

L'association Les Vigies de La Coursive peut-elle avoir communication de ce document ?